

TENUES AUTORISEES



**Pour les femmes
maillot de bain
1 pièce ou 2 pièces**



**Pour les hommes
slip de bain, boxer de bain
moulant / au-dessus du genou**

TENUES INTERDITES

**LES TENUES DES USAGERS
DOIVENT RESTER CONFORMES**



L'admission aux douches, bassins, plages, terrasses et gradins est strictement réservée aux usagers en tenue de bain conforme aux affichages et consignes prévus à cet effet dans les établissements

Extrait du Règlement Intérieur des Piscines